

**COMPROMIS DE VENTE
AUTORISATION DE STATIONNEMENT (ADS)**

Entre les soussignés : (acheteur)
Nom/Prénoms :
Demeurant
N° portable

Et

Monsieur dénommé le vendeur
Demeurant XXXXXXXXXXXXXXXX

Il a été convenu ce qui suit :

Le vendeur s'engage à céder à l'acheteur l'autorisation de stationnement de taxi n°
rattachée à la commune de au prix de €.

Elle sera effective après obtention :

- De l'obtention de l'examen CCPCT auquel Monsieur XXXX se présente
- Du prêt auprès d'un organisme bancaire
- De l'accord de la mairie de la commune concernée
- De l'acceptation d'intégration du précédent centre de groupement Taxi du vendeur
- Du transfert des équipements spéciaux du vendeur et nécessaires à un taxi (Taximètre,
- De l'impossibilité du vendeur d'exercer pendant 3 ans à XXXX et ses alentours

Si dans un délai de six mois à compter de ce jour, la transaction ne peut s'effectuer pour une
deviendra caduc.

restera intégralement la propriété du vendeur à titre d'indemnisation.
montant à titre de préjudice à l'acheteur.

aucun préjudice pour quelque partie que ce soit et sans que l'autre partie ne puisse
s'y
un chèque du montant du prix de la cession.

Compromis de vente fait à le

Le vendeur
Signature précédée de la
Mention « lu et approuvé »

L'acheteur
Signature précédée de la
Mention « lu et approuvé »